

Communiqué de presse :

Grippe aviaire : la baisse de la participation de l'État à la vaccination des canards est une menace pour nos élevages et la santé publique

Lors de la séance de questions au gouvernement, Monsieur David TAUPIAC a interpellé la Ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, sur la réduction de la participation de l'État à la vaccination contre la grippe aviaire.

"Dans un contexte de propagation inquiétante du virus H5N1, notamment vers de nouvelles espèces de mammifères, la décision de baisser de 70 % à 40 % l'aide publique à la vaccination est incompréhensible et dangereuse", a déclaré le Député.

Le virus continue d'évoluer : un cas inédit de contamination chez un mouton a été détecté au Royaume-Uni, et des élevages de bovins, de porcs et d'alpagas sont touchés aux États-Unis. Face à cette menace, la France ne peut se permettre un relâchement de sa stratégie vaccinale.

La vaccination des canards, mise en place par le gouvernement, a démontré son efficacité : elle a permis de stabiliser la situation et de protéger l'ensemble des filières animales. Une baisse de 20 % de la couverture vaccinale pourrait rendre cette stratégie inefficace, mettant en péril l'économie des éleveurs et augmentant les risques pour la santé publique.

Alors que les indemnisations ont coûté plus d'un milliard d'euros en 2022, l'économie réalisée par cette mesure (27 millions d'euros) semble dérisoire au regard des conséquences qu'elle pourrait engendrer.

"La prévention coûte moins cher que l'indemnisation. Il est crucial de maintenir un soutien fort à la vaccination pour éviter une nouvelle crise sanitaire et économique", a conclu Monsieur TAUPIAC.

